



Lancement de la campagne #PasUnCrime pour la liberté d'expression



Le Groupe de solidarité avec la société civile algérienne s'est réuni les 24 et 25 juin 2022 à Paris. A la suite des débats, il est apparu important de mener une mission de plaidoyer en amont de

l'EPU de l'Algérie qui aura lieu le 7 novembre 2022 à Genève.

Cette réunion intervient dans un contexte de dégradation rapide de la situation des droits humains en Algérie, notamment du fait de la concentration du pouvoir entre les mains du président, qui a pris plusieurs mesures liberticides, notamment le contrôle d'internet, l'utilisation de la pandémie comme prétexte pour justifier la répression, et l'abus du système judiciaire pour incriminer la société civile.

Cette réunion fut précédée par la campagne digitale #PasUnCrime, qui vise à attirer l'attention sur la manière dont les autorités algériennes tentent de plus en plus d'étouffer les voix dissidentes et la société civile indépendante. Lancée par 38 organisations algériennes, régionales et internationales dont le CFDA, la campagne fut

menée du 19 au 28 mai 2022 sur leurs comptes respectifs des réseaux sociaux.

Fête des mères : rassemblements à Oran et Alger et après-midi convivial



« Une maman, c'est quelqu'un qui vous console quand vous êtes accablé(e)s de chagrin. C'est quelqu'un qui est toujours là pour vous, qui vous aide à trouver votre chemin. C'est quelqu'un qui a toujours foi en vous, même si vous échouez. C'est aussi quelqu'un qui est prête à vous chercher sans relâche, à remuer ciel et terre pour trouver votre trace, quand vous êtes victime de disparition forcée ... » - Communiqué de presse

Le CFDA/SOS Disparus ont rendu hommage aux mères de disparu(e)s ce lundi 30 mai 2022 à l'occasion de la fête des mères.

Le CFDA et SOS Disparus ont organisé le rassemblement des mères de disparu(e)s et de leurs soutiens devant le CNDH, le dimanche 29 mai 2022 à 11h. Ce fut l'occasion de réaffirmer la détermination des mères dans leur lutte pour la Vérité et la Justice pour leurs fils et filles disparu(e)s.

Suite au rassemblement, les mères ont pu passer un après-midi convivial à 14h, au siège de SOS Disparus à Alger et à Oran avec des prises de paroles de la part d'amis de l'association, des messages de solidarité et de soutien aux familles de disparus, des témoignages des mères, et diffusion de vidéos qui relatent leur combat. Des petits cadeaux ont été offerts aux mères qui étaient présentes.

Le calvaire des familles de disparus en mer cruellement ravivé par les autorités algériennes et tunisiennes



Durant la semaine du 11 avril 2022, dans la région d'Annaba, les familles de 38 personnes disparues en mer en 2008 ont (re)vécu un calvaire. Leurs enfants, dont certains avaient à peine 14 ans, ont disparu en mer en 2008, alors qu'ils tentaient, à l'instar de milliers d'autres algérien.nes, de quitter le pays sur une embarcation de fortune pour se rendre en Europe. Bien que certaines familles aient très vite reçu des nouvelles de leurs enfants leur indiquant avoir été arrêtés par les autorités tunisiennes, elles ne les ont plus jamais revu.

La semaine dernière les autorités algériennes ont convoqué 38 familles de disparus, leur intimant de se rendre en Tunisie pour assister à l'audience de leurs enfants, au Tribunal de Première Instance de la ville du Kef. Après 14 ans de disparition, de silence, de questions, l'espoir de ces familles renaît, mais c'est avec horreur qu'une fois arrivées en Tunisie, celles-ci s'en sont vues privées à nouveau : aucunes traces des disparus, et un silence assourdissant des autorités tunisiennes.

Le Collectif des Familles de Disparu(e)s en Algérie condamne très fermement le jeu auquel s'adonnent les autorités tunisiennes et algériennes, et dont les familles de nos 38 disparus d'Annaba sont encore les victimes. Il est de la responsabilité de l'Etat algérien de protéger l'intégrité de nos concitoyens, de surcroît si ceux-ci sont pris en otage par un Etat voisin et ami. Le CFDA exhorte donc le pouvoir algérien à ne pas abandonner les 38 disparus d'Annaba, et fournir toutes les informations et soutien nécessaires à leurs familles. Il est d'une nécessité absolue de pouvoir obtenir la Vérité sur le sort de nos enfants.

Merzoug Touati, libéré puis réincarcéré : Le CFDA réitère son opposition à la répression et son soutien à Merzoug



Le CFDA et plusieurs associations de défense des droits humains se sont adressés, dans une tribune collective, au Groupe de Travail sur les Détentions Arbitraires de l'ONU afin de plaider pour le cas de Merzoug Touati, incarcéré en Algérie pour l'exercice de sa liberté d'expression.

Après une grève de la faim qu'il avait observée à la prison de Laghouat (à 500 km de sa résidence à Bejaia), il a été transféré le 17 avril dernier à la prison de Bouira.

Des partis, des associations et des ONG avaient appelé à sa libération.

Le 29 mai dernier, le Tribunal de Bejaia l'a condamné dans une nouvelle affaire, à une année de prison ferme et une amende de 50.000 DA d'amende, pour «atteinte à l'unité nationale» et «incitation à attroupement non armé», sur la base de publications sur Facebook, qui remontent à 2019.

Merzoug a quitté la prison le 20 juin, après près de six mois passés en détention. Cependant, il fut réincarcéré le 28 juin.

Dans une réaction sur sa page, Merzoug Touati s'est dit « triste » pour cette «4e condamnation par la justice algérienne en 2022 et la 7e depuis (sa) libération dans la prétendue affaire d'espionnage en mars 2019». Le blogueur s'est interrogé «sur le secret de ces condamnations identiques, prononcées dans différents tribunaux, avec les mêmes accusations et réquisitoires?»

Le CFDA réitère son attachement à la liberté d'expression en Algérie, et condamne vivement les atteintes aux droits humains, notamment le cas Merzoug, qui représente une sombre dérive du régime vers l'autoritarisme.

L'Union européenne récompense des journalistes égyptiens, irakiens, syriens et libanais



Nassera Dutour, représentant le CFDA, a été invitée à prendre part en tant que membre du jury pour le prestigieux Prix Samir Kassir à Beyrouth, Liban.

Le 1er juin 2022, la Délégation de l'Union européenne au Liban a récompensé les lauréats de la 17e édition du Prix Samir Kassir pour la liberté de la presse, en partenariat avec la Fondation Samir Kassir. Les résultats ont été annoncés lors d'une cérémonie tenue à l'hôtel Saint Georges, Beyrouth. La cérémonie a été diffusée en direct à la télévision sur la chaîne LBCI.

Le Prix Samir Kassir, établi et financé par l'Union européenne, est à la fois l'événement phare annuel de la liberté de la presse et le prix de journalisme le plus prestigieux en Afrique du Nord, au Moyen-Orient et dans les pays du Golfe. La cérémonie de remise du Prix est organisée chaque année, depuis 2006, pour commémorer l'assassinat du journaliste libanais Samir Kassir le 2 juin 2005 à Beyrouth.

Comme chaque année, un jury indépendant a départagé les candidats. Il était composé de sept professionnels des médias, universitaires et défenseurs des droits de l'homme d'Europe et du Moyen-Orient : Nassera Dutour (Algérie), militante des droits de l'homme et présidente du Collectif des Familles de Disparu(e)s en Algérie ; Ludovic Blécher (France), directeur de l'Innovation à Google News Initiative ; Elham Fakhro (Bahreïn), chercheuse invitée à l'Université d'Exeter ; Pavla Holcova (Tchéquie), fondatrice du Centre tchèque pour le journalisme d'investigation ; Safaa Saleh (Égypte), journaliste d'investigation et correspondante de guerre à Al-Aan TV et

lauréate du prix Samir Kassir 2010 ; Randa Slim (Liban), directrice du programme de résolution des conflits au sein de Middle East Institute et représentante de la Fondation Samir Kassir auprès du jury ; et Antonio Zappulla (Italie), directeur exécutif de la Fondation Thomson Reuters.

Rencontres du CFDA au Liban et en Irak

La présidente du CFDA, Nassera Dutour, a eu l'occasion de rencontrer plusieurs associations et personnalités de la société civile et de l'Etat au Liban et en Irak.

La présidente a pu revoir Wadad Halawani, femme de disparu et militante libanaise contre les disparitions forcées, ainsi que membre de la Commission Nationale pour les Disparus.

Le CFDA s'est également entretenu avec le Centre Libanais des Droits Humains, Act for the Disappeared, et le Centre International pour la Justice Transitionnelle. Les associations souhaiteraient solidifier leurs coopérations à travers l'élaboration de nouveaux projets permettant d'amplifier la cause des disparus. La présidente a également visité le siège de l'ONU au Liban à Beyrouth.

En Irak, Nassera Dutour a rencontré les ministres de l'intérieur et des affaires étrangères, le conseiller au Parlement sur les droits humains, le Parliament Development Institute, et la Commission Internationale contre les Disparitions Forcées afin d'échanger sur l'état des lieux des disparitions forcées en Irak et de présenter des opportunités de collaboration et de renforcement de capacités.

Participation du CFDA à la Conférence régionale sur les inégalités économiques et sociales dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord

La Fédération Internationale pour les Droits Humains a tenu une conférence régionale sur les inégalités économiques et sociales dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord à Tunis, les 13 et 14 mai 2022.

La conférence a réuni une centaine de participant.es, dont des expert.es, des représentant.es des mouvements sociaux du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, des universitaires, ainsi que des représentant.es

d'organisations et partenaires de la FIDH dans la région.

Cette conférence fut un espace pour le bilan d'une décennie de mouvement et de mobilisation pour les droits économiques et sociaux et une opportunité de débats et d'échange d'expériences entre militant.es de mouvements sociaux, groupes de défense des droits humains ainsi que des expert.es intéressé.es par les questions d'inégalité afin de renforcer les dynamiques et les approches de lutte croisées pour parvenir à plus d'égalité économique et sociale dans la région.

Le CFDA, représenté par sa présidente, Nassera Dutour, a pris part à la conférence.

Radio des Sans Voix : Rénovation, réaménagement, et nouvelles émissions



La Radio des Sans Voix œuvre à promouvoir la culture des droits humains en Algérie et ailleurs, à faire participer les jeunes dans des débats enrichissants, à donner la parole aux sans voix, aux femmes et aux étudiants, aux experts et aux militants. La Radio est un projet entrepris en partenariat avec ERIM et IMS.

Dans ce cadre-là, la Radio fut renouvelée, revêtant maintenant un nouveau site, interface, logo, et plusieurs nouvelles émissions et séries portant sur diverses thématiques axées sur les droits humains, mais également la société, l'art, et l'histoire, entre autres.

Participation au congrès de Riposte internationale, Nassera élue membre du CA

Le 2e congrès de Riposte internationale (RI) s'est tenu, samedi 28 mai 2022, à Paris, en session ordinaire. Après avoir adopté le bilan moral et financier, ce deuxième congrès, placé sous l'hommage rendu au journaliste Mohamed Tamalt

et aux militants Kamel-Eddine Fekhar et Hakim Debbazi, a débattu de la situation des droits humains en Afrique et particulièrement en Algérie.

Le congrès constate avec indignation la régression flagrante et dangereuse des droits humains en Algérie. Le pays vit au rythme d'un climat de tension, de répression exacerbée par l'emprisonnement de dizaines, voire de centaines,

de militant(e)s et citoyen(ne)s revendiquant pacifiquement leurs droits légitimes : la liberté, la démocratie et le respect de la dignité humaine.

A cette occasion, Nassera Dutour, présidente du CFDA, a réaffirmé son soutien à la cause portée par Riposte Internationale, et fut élue membre du conseil d'administration de l'association.

Revue de presse :

Avril

[Revue de presse – Avril 2022](#)

Mai

[Revue de presse – Mai 2022](#)

Juin

Revue de presse – Juin 2022

Contacts

Email : cfda@disparus-algerie.org

Site : www.algerie-disparus.org

Phone : +33 9 53 36 81 14



[Notre page](#)



[Notre Mémorial Virtuel](#)